



**NSC GROUPE**  
**Société Anonyme au capital de 8 772 000 €**  
**Siège social : 170, rue de la République, 68500 GUEBWILLER**  
**915 420 491 RCS Colmar – APE 6420 Z**

## **DECLARATION MENSUELLE D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE**

établie en application de l'article L. 233-8 II du code de commerce et de l'article 223-16 du règlement général de l'AMF

- **Coordonnées de la personne chargée de suivre le présent dossier :**

- \* Nom et Prénom : RIDACKER Marcel  
Directeur Administratif et Financier
- \* Tél. : 03.89.74.41.19 Fax : 03.89.74.41.03

- **Société déclarante :**

- \* Dénomination sociale : NSC GROUPE
- \* Adresse du siège social : 170, rue de la République, 68500 GUEBWILLER

- **Marché Réglementé (Eurolist) :** Compartiment C

	<b>27.10.2008</b>
<b>1. Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante</b>	<b>548 250</b>
<b>2. Nombre total des droits de vote de la société déclarante, calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote</b>	<b>918 886</b>
- Origine de la variation : acquisition du droit de vote double et perte suite conversion au porteur	
- Date à laquelle cette variation a été constatée : 24 septembre 2008	
Lors de la précédente déclaration en date du 04 août 2008 :	
- Le nombre total d'actions était égal à 548 250	
- le nombre de droits de vote était égal à 918 848	
<b>3. Nombre total des droits de vote exerçable de la société déclarante</b>	<b>918 837</b>
Lors de la précédente déclaration en date du 04 août 2008:	
- Le nombre total d'actions était égal à 548 250	
- le nombre de droits de vote était égal à 918 798	

- Présence dans les statuts d'une clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil complémentaire de celle ayant trait aux seuils légaux.

Fait à Guebwiller, le 27 octobre 2008  
Marcel RIDACKER  
Directeur Administratif et Financier

